

# L'Envol des Cigognes



La lettre aux adhérents et sympathisants du Grdr

## L'EDITORIAL

De **Samba Yatera**, adhérent au Grdr



Le 14 Mai la France a élu un président «jeune» au parcours politique atypique par rapport aux précédents Présidents de la Vème République. Il n'est pas un produit du sérail politique traditionnel et se présente comme un homme trans-partisan qui veut dépasser les frontières entre la gauche et la droite.

Son élection suscite l'espoir, même si de nombreuses questions demeurent sur la politique prévue en matière de Coopération, de Mobilité et du Vivre ensemble, ou plus globalement de Solidarité notamment environnementale.

La campagne électorale n'a pas permis d'apporter des réponses satisfaisantes à ces questions, car elle a été dominée par les « affaires » et la moralisation de la vie politique. Les sujets abordés sur les frontières, l'immigration l'ont été souvent sous le seul prisme sécuritaire et identitaire.

Le narratif politique concernant le renforcement des dispositifs de contrôle des frontières, la mobilité perçue comme une menace aux territoires et aux identités se développe, voire se banalise, comme en témoigne le score du Front national au deuxième tour de l'élection présidentielle.

Pourtant, les faits montrent que malgré les sommes importantes investies par l'Europe pour reculer ses frontières, la réalité diffère des résultats escomptés.

Certes, il ne faut pas perdre de vue les difficultés économiques et sociales des couches les plus défavorisées, l'augmentation du taux de pauvreté, les inégalités entre les territoires. Mais, le rôle des politiques et des autres acteurs de la société est de chercher des solutions à cette situation et non pas d'entretenir un discours anxiogène sur l'identité et les frontières.

De nombreuses questions demeurent.

Cette présidence va-t-elle donner une autre tonalité aux défis du vivre ensemble, de la mobilité, de la coopération ? Les associations, relais de l'action citoyenne auront-elles un soutien conséquent des politiques publiques ?

Le Grdr, association engagée, est particulièrement concerné, qu'il s'agisse de ses actions de plaidoyers, de ses pratiques d'accompagnement ou de mise en réseaux. Son action vise à décloisonner les frontières non seulement territoriales (les mobilités), mais aussi culturelles, religieuses et sociétales, objet de ce numéro 19 de l'Envol des Cigognes. ♦

## Les échos de la vie associative

Nous avons le plaisir d'accueillir dans la famille Grdr, trois nouveaux adhérents : Zadio Thioune Seydi de Ziguinchor, Jacques Ould Aoudia et Dominique Cécile Varnat d'Ile de France.



Un conseil d'administration s'est tenu le 20 mai pour préparer l'assemblée générale du samedi 24 juin après-midi (voir la dernière de couverture). La vie associative a été marquée par la tenue à Dakar du 26 au 28 avril par la tenue de l'inter équipes, temps fort de la vie associative, puisqu'il permet aux salariés, membres des COS et du conseil d'administration de se projeter ensemble dans les enjeux du futur. Une cinquantaine de salariés, des membres des COS (conseils d'orientation et de suivi) et six membres du CA du Grdr y ont participé.



Hawa Dabira, du COS des Hauts de France participait pour la première fois à cette manifestation annuelle : *« j'ai découvert le Grdr avec sa dimension africaine, plus large. Le Grdr est une grande école, aussi bien pour ses salariés que pour les bénévoles qui y sont attachés. Ils apprennent beaucoup. Tout le monde se connaît parce qu'ils ont des rencontres régulières. C'est une grande équipe dont les membres sont contents de participer et manifestent leur demande de soutien, pas seulement financier mais aussi sur des actions concrètes.*

*« J'ai découvert les jeunes du mouvement « Y'en a marre » qui ont témoigné de leur « ras le bol » de ce qui se passe en Afrique et qui rêvent d'une autre Afrique. Daouda Ndiaye, notre ancien vice-président, les a interrogés de façon très professionnelle et les a encouragés à parler de ce qui se passe dans leur pays ». ♦*

## LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION

Par **Mathilde Chassot**,

*Membre du bureau du conseil d'administration, trésorière-adjointe*

Avec l'élection d'Emmanuel Macron comme Président de la République le 14 mai dernier et la perspective d'un large soutien à l'Assemblée nationale, quelle sera l'évolution du contexte de l'action du Grdr ? Continuité ou changement sur le plan de la coopération internationale et en matière de politique migratoire ?



Avant le premier tour de l'élection, le candidat Macron avait accepté de répondre aux questions de Coordination Sud et affirmait qu'« *il ne conditionnera pas l'aide au développement de la France à la politique migratoire* » tout en évoquant « *des aides additionnelles à l'aide publique pour servir des pactes migratoires avec les principaux pays d'origine* ». Il s'engageait également à ce que la France s'inscrive dans la démarche des Objectifs du Développement Durable et considère les questions environnementales et climatiques comme prioritaires. Sa réaction rapide suite à l'annonce du retrait des Etats Unis de l'Accord de Paris sur le climat semble, à première vue, confirmer ses propos.

Il est vrai que la situation sécuritaire au Mali n'est toujours pas stabilisée et l'état d'urgence y a été prolongé de 6 mois, les attaques visant les militaires se succédant. Une conférence d'entente nationale s'est cependant tenue à Bamako du 27 mars au 2 avril et le rapport final doit servir à la rédaction d'une future charte de réconciliation nationale. Reste à savoir si le dialogue pourra réellement se nouer avec les djihadistes unifiés, qui sont désormais actifs également dans le centre du Mali.

A ce stade, la continuité de l'action française semble de mise tout comme celle du traitement des questions sécuritaires. Ainsi lors de son premier déplacement en Afrique, rendant visite aux forces de l'armée française au Mali, il a évoqué le maintien de l'opération Barkhane et son souhait d'impliquer davantage les pays européens.

Il est vrai que la situation sécuritaire au Mali n'est toujours pas stabilisée et l'état d'urgence y a été prolongé de 6 mois, les attaques visant les militaires se succédant. Une conférence d'entente nationale s'est cependant tenue à Bamako du 27 mars au 2 avril et le rapport final doit servir à la rédaction d'une future charte de réconciliation nationale. Reste à savoir si le dialogue pourra réellement se nouer avec les djihadistes unifiés, qui sont désormais actifs également dans le centre du Mali.

Au-delà des interventions militaires, le Président Macron saura-t-il faire évoluer les relations de la France avec l'Afrique ? Alors qu'il a vécu six mois au Nigéria comme stagiaire de l'Ambassade d' Abuja, expérience « *qui lui 'a donné une bonne compréhension des défis auxquels sont confrontés les États africains, et des opportunités d'avenir qu'ils recèlent*» (Article dans *Jeune Afrique* du 14/04/2017), quelle est sa perception des enjeux de développement ? Sa visite en Algérie et la qualification de la colonisation française de « *crime contre l'humanité* » avaient montré sa volonté au travers d'un discours nouveau, de rénover la relation, si complexe, entre la France et l'Algérie. La question de la place des bi-nationaux dans cette relation franco-algérienne sera primordiale tout comme le renforcement de la société civile et l'emploi des jeunes, deux priorités du cadre d'association avec l'Union européenne adopté le 13 mars dernier, et au cœur de l'intervention du Grdr en Algérie.

Si l'agenda politique français est chargé et donnera peut-être quelques clefs de lecture dans les mois à venir, ceux de nos autres pays d'interventions le sont tout autant : législatives en juillet au Sénégal avec une mobilisation de la société civile ; annonce d'un référendum en Mauritanie concernant la création de régions et la suppression du Sénat.

Pendant ce temps, en Guinée-Bissau, la blocage politique persiste et la CEDEAO menace de plus en plus fermement de quitter le pays... ♦

# FRONTIERES, APPARTENANCES ET IDENTITES

Par **Michel Colin de Verdière**, membre du conseil d'administration



Le **GRDR** de 1969 a été créé en lien avec les migrations entre le bassin du fleuve Sénégal et la France. Le **Grdr Migrations-Citoyenneté-Développement** d'aujourd'hui est engagé dans une approche plus large : la frontière à franchir pour participer à un monde solidaire et construire une citoyenneté mondiale n'est plus seulement la ligne matérielle qui sépare deux pays.

Une frontière suppose bien une différence d'où la nécessité de questionner l'identité définie par nationalité et résidence (frontières géographiques et droit de la nationalité). Mais il existe aussi d'autres frontières, celles créées par la culture, la langue, la religion, le sexe, les capacités acquises par l'éducation ou l'expérience (savoir, savoir-faire, savoir-être), l'idéologie.

Le comité de rédaction a essayé de faire l'inventaire de ces **Autres frontières**. Il a, pour une part, identifié des sujets sur lesquels le Grdr est déjà engagé et d'autre part des sujets plus complexes, qui

pourraient mériter notre attention. Le Grdr est aujourd'hui actif, sur les territoires d'action et pas seulement en France, dans l'accompagnement des personnes discriminées : personnes âgées, femmes, jeunes, demandeurs d'emploi. Au-delà de l'approche par les droits, il s'efforce d'apporter des réponses concrètes à des demandes des publics-cible. Cet acquis est développé dans les pages suivantes.

Parmi les autres frontières, nous en retiendrons trois :

**La barrière de la langue.** Notre action se fait très majoritairement en français : elle utilise peu la richesse des langues nationales. Loin d'être des langues mortes, celles-ci vivent et véhiculent pourtant des savoirs et des cultures.

**L'appartenance religieuse.** Notre association est aconfessionnelle, mais reconnaît que la laïcité est une garantie pour les croyants dans leur diversité et en même temps pour les non-croyants : elle permet

le respect de chacun. C'est ainsi que nombre de nos adhérents de confession musulmane ont pu être choqués après le 7 janvier 2015 par « Je suis Charlie ! » affiché sur notre site web.

**L'organisation des sociétés en castes** dans nos territoires d'action en Afrique de l'Ouest est une autre frontière bien réelle. Elle peut freiner l'adaptation des sociétés aux nouvelles réalités. L'hypothèse que les **corporations** qui dirigent de fait la France (grandes entreprises, monde des médias, grands corps de l'Etat) seraient également des « castes » comme celle des griots ou des forgerons mérite d'être regardée. La différence de l'hérédité, qui caractérise les castes, face au mécanisme réel de « reproduction des élites », est-elle si évidente ? Ces trois questions ont directement à voir avec la

Citoyenneté promue par notre association. Chaque personne ne peut toutefois pas se définir par une approche binaire de son appartenance à une culture, à une religion ou à un autre ensemble. Chacun d'entre nous a une identité unique faite d'appartenances multiples. C'est cette idée de richesse de la diversité et des identités qui doit permettre de dépasser les frontières trop souvent mises en avant, ainsi que l'a brillamment expliqué dès 1998 **Amin Maalouf** dans son essai particulièrement actuel **Les identités meurtrières**. (cf page 11 ci-après). **D'un [texte critique](#)** de Circé Krouch-Guilhem paru en 2007, nous extrayons le passage suivant, éloge de l'hybridation ou du métissage :

**Extrait de l'article "La dénonciation de la conception tribaliste de l'identité" "L'humanité, tout est en étant multiple est d'abord une" de Circé Krouch-Guilhem**

L'identité est forcément complexe, elle ne se limite pas à une seule appartenance : elle est une somme d'appartenances plus ou moins importantes, mais toutes signifiantes, qui font la richesse et la valeur propre de chacun, rendant ainsi tout être humain irremplaçable, singulier. Elle n'est pas innée, n'est pas d'emblée ; elle s'acquiert via l'influence d'autrui.[...] Les identités deviennent ou peuvent devenir meurtrières, lorsqu'elles sont conçues de manière tribale : elles opposent « Nous » aux « Autres », favorisent une attitude partielle et intolérante, exclusive et excluante. Le choix proposé par cette conception est extrêmement dangereux, il implique soit la négation de l'autre, soit la négation de soi-même, soit l'intégrisme, soit la désintégration. En ce sens, les individus hybrides semblent devoir jouer un rôle clé : celui de traits d'union, de médiateurs...

Les frontières définissent donc des appartenances. L'ensemble des appartenances de chacun forge son identité. Celle-ci n'est pas prédéfinie. Seul ce dépassement des autres frontières permet le vivre-ensemble avec la diversité de nos identités. Cet engagement est au cœur du projet associatif du Grdr.

Notre identité est avant tout le fruit de nos expériences et de nos choix de vie (du moins quand on parvient à s'affranchir des frontières imposées). Jean de La Fontaine en avait eu l'intuition dans sa comparaison du sculpteur et son texte le statuaire et la statue de Jupiter.

*Un bloc de marbre était si beau  
Qu'un Statuaire en fit l'emplette.  
Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?  
Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ?...*

Cette fable a donné son titre à un joli texte de **Nicole Buresi** bien écrit et accessible à un large public : « **Serai-je Dieu, table ou cuvette ?** » publié dans Etoiles d'encre 65/66, revue de Femmes en Méditerranée, éditions chèvre-feuille étoilée. **Quelles frontières ? (mars 2016)**. Avec l'autorisation de l'éditeur, nous le reproduisons à la page suivante.♦

## Serai-je dieu, table ou cuvette ?

Par Nicole Buresi

*Serai-je dieu, table ou cuvette ?* s'interroge La Fontaine dans une fable dont j'ai oublié le titre. Mais le vers m'est resté. Je le remâche, je le rumine.

Ah La Fontaine ! Quelques-uns de ces vers habitent ma mémoire, même si j'en ai retenus assez peu finalement, étant peu allé à l'école. Mais celui-ci, tellement énigmatique, me revient de temps en temps : *Serai-je dieu, table ou cuvette ?*

La réponse surgit brusquement en ce matin brumeux. Je ne sais pas qui je serai car je ne sais pas *qui je suis !*

Qui suis-je donc, moi, me suis-je demandé soudain ? Comment me cerner ? Où est la frontière de mon moi ? Et l'angoisse m'a saisi. Est-il possible que j'aie vécu si longtemps en oubliant cette phrase affichée sur le mur d'une classe que je balayais : *Connais-toi toi-même ?*

*Dieu*, c'est sûr, ce n'est pas moi. A mon âge, je le saurais, j'aurais peut-être des stigmates, j'aurais eu des nouvelles de l'au-delà. Or, même sur l'écran mondialisé de l'ordinateur reçu à Noël, la toile n'a capté aucun signe.

Pour la *table*, déjà, j'ai deux pattes en moins, et la forme - à part mon menton carré - ce n'est pas tout à fait la même.

Pour la *cuvette*, non, je ne vois pas...

Qui suis-je alors ? Et là, c'est la réflexion d'un philosophe entendue hier à la radio qui me revient (parfois j'écoute la radio en balayant, c'est plus agréable). Ce philosophe avisé distingue l'appartenance et l'identité. Voilà ce que c'est que d'avoir fait des études ! Moi, je n'y aurais jamais pensé.

Appartenance...

J'appartiens à l'espèce humaine. Voilà du concret. Je suis un homme aussi car j'appartiens à l'ensemble des mâles. De cela aussi je suis sûr.

J'ai été longtemps employé dans une société de balayage, donc j'ai appartenu à l'ensemble de ceux qui travaillent pour la société « Nettoie blanc ». Je suis retraité de cette société. Ce nom m'a gêné parfois car j'ai oublié de vous dire que je suis noir - autre appartenance - alors « N'es-toi-blanc » m'a parfois semblé un nom raciste - j'appartiens aussi au groupe des susceptibles. Mais l'on m'a expliqué que je ne

devais pas m'en formaliser car l'honorable maison qui m'employait a pignon sur rue depuis quatre-vingts ans, bien avant de m'embaucher, et par conséquent, n'entendait nullement m'offenser par son appellation.

Bon, voilà quelques appartenances. Mais il y en a d'autres. Voyons : mon père était malien, ma mère Corrézienne. J'appartiens aux deux lieux par mes ancêtres. J'appartiens aussi au groupe des hommes mariés : je suis marié, père de quatre enfants, français de naissance, cotisant à la sécurité sociale ; à celui des frisés : je n'ai pas les cheveux lisses ; au club des amateurs de duffle-coats : je déteste les manteaux ; je déteste aussi les glaces à la vanille, je ne suis abonné à aucune revue... ça me fait une grande famille tout ça... Et tout à coup, j'ai le vertige d'appartenir à tant de clans, à celui des amateurs de duffle-coats, à celui des pères non divorcés de quatre enfants, à celui des allergiques à la vanille, à celui de ceux qui ont quitté l'école à seize ans... Je ne me savais pas autant de fraternités possibles, autant d'appartenances qui constituent mon Moi. Et plus je creuse, plus s'ouvre un gouffre, plus j'ai le vertige. Arrête Albert, je me dis, tu vas tomber, à creuser comme ça ton *Moi* à travers tes appartenances. Passe à l'identité maintenant.

Oui, c'est plus raisonnable. Faisons cela. Identité.

Identité, identique ? Mais à quoi ou à qui suis-je identique ? J'en sais rien. A moi ? Je tourne en rond. Il est vrai que je n'aime toujours pas les glaces à la vanille, c'est comme ça depuis l'enfance. Mais depuis que je me suis fait désensibiliser à cette essence, je les tolère mieux qu'autrefois. Je suis donc devenu plus tolérant. A la vanille du moins. A y bien regarder, pas seulement à la vanille.

Aux enfants aussi. J'ai, au fil des années, appris à mieux supporter leur bruit. Au point qu'ils me manquent, aujourd'hui qu'ils sont partis. J'ai donc bien changé. Pareil pour la neige. Autrefois, elle m'amusait. Aujourd'hui elle m'inquiète. J'ai peur de glisser, de me fracturer le col du fémur. Mais alors, mon identité ? Je rame. Celle d'un homme vieillissant ? Changeante, donc ? Alors, comment la saisir ? Et devant ce flou de la frontière, je repense, inquiet, au vers de La Fontaine, *serai-je Dieu, table ou cuvette ?* Moi, j'ai quitté l'école à seize ans.

Et si je ne sais pas qui je suis, *moi*, comment pourrais-je répondre à la question qui nous cerne partout : qui sommes-nous ? Quelle est *notre* identité ? ♦

## **L'ACTION DU GRDR – L'APPROCHE PAR LES DROITS**

Par Mathilde Chassot et Elisabeth Muller

*Ce numéro consacré aux autres frontières, les frontières « symboliques » pose plus particulièrement la question de l'accès aux droits. Au Grdr, les droits des personnes migrantes sont une priorité. La question de l'accès aux droits est étroitement liée à la construction d'une citoyenneté active sur les territoires de vie des personnes ayant choisi de vivre loin de leur pays d'origine.*



*Remplir ses démarches administratives quand on est retraité n'est pas toujours évident.  
Cela peut-être d'autant plus compliqué pour les personnes migrantes*

Aujourd'hui, l'un des principaux obstacles à l'intégration des migrants et à l'égalité d'accès à la jouissance des droits humains dans les sociétés hôtes réside dans la persistance de pratiques discriminatoires à leur égard, un discours anxiogène sur les migrants, des difficultés de certains immigrants à accéder aux droits communs.

[Une enquête en 2007 sur les parcours et profils des migrants](#) avait introduit une question sur le sentiment de discrimination. Il ressort de cette étude que 27% d'entre eux se sentaient discriminés en fonction de leur origine ou nationalité. Cette tendance sera confirmée par l'étude TEO de 2008.

Le Défenseur des Droits en France, M. Jacques Toubon, affirme cette réalité [dans un rapport publié en mai 2016 « Les droits fondamentaux des étrangers en France »](#). Il montre combien l'accès à des droits fondamentaux tel que la scolarisation ou la santé peut être entravé et il s'arrête sur « la règle de droit elle-même, qui en instaurant parfois des critères apparemment neutres, limite de fait le plein accès aux droits fondamentaux des étrangers », comme c'est le cas des retraités « chibanis », qui, après des vies de travail en France, doivent prouver un certain nombre d'années de séjour légal s'ils veulent percevoir le minimum vieillesse. Une obligation qui, par définition, n'incombe pas aux Français.

Plusieurs études ont pu objectiver ces constats. [L'enquête "Trajectoires et origines" \(TeO\) réalisée en 2008 par l'Ined](#) et l'Insee auprès d'un échantillon d'environ 22 000 personnes a permis d'appréhender dans quelle mesure les origines migratoires sont susceptibles de modifier et les chances d'accès aux biens services et les droits qui fixent la place de chacun dans la société. Elle a mis en évidence clairement un sur-chômage des migrants à qualification égale qui résulte en partie de discriminations. Les données ont également permis de mettre en évidence les traitements défavorables dont sont victimes les migrants lors des consultations des soins ainsi que l'effet délétère des conditions de vie en France sur la santé des migrants (précarité, mal-logement, conditions de travail difficiles). L'étude montre également la complexité de l'imbrication de nombreux phénomènes explicatifs tels que la diversité des contextes post-migratoires, les différentes origines géographiques ou encore l'ancienneté dans le pays d'accueil et les conditions de vie. De nombreuses autres études prouvent que les descendants des migrants sont victimes de ces discriminations. Des faits qui soulèvent de nombreuses autres questions : combien de générations faut-il pour dépasser ces frontières ? Cela dépend-t-il de la nature de la frontière ? Nationalité, classe sociale, couleur de peau, religion... ?

Cette inégalité d'accès aux droits (santé, logement, travail) relève également des difficultés de communication des migrants de leur méconnaissance de certains dispositifs d'aide et du développement de l'administration électronique qui nécessite la maîtrise des outils informatique pour recouvrer ses droits.

### **E-migrés, des seniors connectés**

Afin de lutter contre la marginalisation des personnes âgées immigrées face à la dématérialisation des services publics et de réduire la fracture numérique, le Grdr agit directement auprès des personnes âgées, en renforçant leurs compétences en matière numérique pour leur accès aux droits (ateliers pour l'usage des services publics dématérialisés) et en créant du lien social (skype, réseaux sociaux).

Le Grdr organise des ateliers à travers des échanges conviviaux qui permettent de démystifier l'outil numérique auprès d'un public peu familier de l'écrit. Ces ateliers sont aussi une aide à ce que la personne soit reconnue et entendue dans ses choix de vie. Le programme vise également à renforcer les compétences des associations de migrants et personnes ressources immigrées dans l'usage du numérique par des formations et des partages d'expériences.

Enfin, le Grdr participe à la diffusion de pratiques innovantes en matière d'E-inclusion. Il sensibilise les professionnels de l'accès aux droits, de la santé et de l'action sociale sur l'usage du numérique par les personnes âgées immigrées et met en réseau ces professionnels avec les espaces publics numériques (EPN).

En 2016 47 personnes âgées immigrées ont participé à des ateliers numériques pour les accompagner dans leurs démarches sur internet. Le 1er décembre 2016 a eu lieu à la Cité des Métiers à la Villette un forum intitulé «*Dématérialisation des services publics et accès aux droits : Quelle inclusion numérique pour les personnes âgées immigrées ?* » qui a rassemblé près de 80 professionnels et usagers.

[Ainsi une étude sur les démarches de santé des primo-arrivants](#) réalisée à Rennes en étudiant 48 parcours migratoires conclut qu'il ne suffit pas que des lieux de soins spécifiques ou de "droit commun" existent pour que les individus s'orientent vers ces structures. Il faut aussi que soient réunies les conditions socio-économiques pour que la santé devienne une préoccupation majeure chez les individus.

Le Grdr est conscient de ces freins et entraves et de par sa proximité de longue durée avec les personnes migrantes (depuis 1969) est bien placé pour avoir suivi ces évolutions et alerter les pouvoirs publics sur l'évolution des questions relatives à l'insertion des migrants.



*Après-midi culturel avec les femmes du groupe de parole que le Grdr anime dans les hauts de France*

L'association mène de nombreuses activités en faveur du décroisement des personnes immigrées, particulièrement des femmes ou des personnes âgées, que ce soit en matière d'accès aux soins de santé, de retraite ou d'insertion professionnelle. Le Grdr propose donc de nombreuses actions d'information et de sensibilisation afin que ces personnes aient connaissance de ces droits qui sont les leurs, des moyens de les faire valoir ainsi que des dispositifs de droit commun et d'accompagnement qui existent à proximité de leur lieu de vie.

Cela passe également par une lutte contre l'isolement des personnes migrantes en les encourageant à adhérer à des associations, en favorisant leur mobilité et l'ouverture à leur territoire comme par exemple le projet d'inclusion sociale des femmes immigrées à Lille Roubaix et Tourcoing.

### **Le travail du Grdr avec les femmes immigrées dans la Métropole Lilloise**

L'action du Grdr est basée sur l'animation de groupes de parole de femmes immigrées construits autour de leurs besoins, questionnements, de leur vision du territoire. Le projet est ancré dans une structure de proximité et mobilise les partenaires du territoire (collectivités locales, acteurs de la santé, structures de proximité). Il permet d'évoquer leur histoire auprès d'elles-mêmes et de leurs interlocuteurs. Les femmes isolées et précaires, ne fréquentant pas de structures d'accompagnement font l'objet d'une attention particulière. Les thèmes abordés sont le quartier, la santé, la nutrition, l'égalité hommes-femmes, les situations administratives, les relations avec les enfants, le rôle de parent, les discriminations et des activités plus ludiques : sorties culturelles, gym douce, activités théâtrales....

Le projet comporte également un volet de formation des intervenants en contact avec un public immigré par la sensibilisation, l'information, l'échange de bonnes pratiques sur l'interculturalité et la prévention des discriminations par l'organisation de journées de sensibilisation et un forum d'échanges. 44 ateliers de paroles ont permis de suivre très régulièrement 55 femmes issues de l'immigration subsaharienne. 21 professionnels du secteur socio-sanitaire qui sont amenés à travailler auprès de ces femmes ont bénéficié de sessions de formations pour les aider à mieux appréhender ce public.

L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration mais aussi des jeunes dans les territoires d'action peut également relever de cette logique d'accès aux droits. L'accompagnement des jeunes vers l'emploi comporte également un volet d'information sur leurs droits (discrimination en raison du genre, de l'origine) mais aussi de devoirs en tant que citoyens pour les rendre autonomes et acteurs de la société.

## L'insertion professionnelle des jeunes dans le 93

L'action du Grdr s'adresse aux jeunes qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation.

Elle les accompagne dans la conception et la structuration de leurs projets professionnels en tentant d'identifier des compétences valorisables sur le marché du travail. Le Grdr met en relation les jeunes et ses partenaires (collectivités territoriales, structures adéquates et notamment la plate-forme de la Cité des Métiers de La Vilette). Enfin, le Grdr, à travers des ateliers, sensibilise les jeunes autour de la découverte de nouveaux secteurs d'activités et de métiers (nouvelles technologies de l'information et de la communication, métiers verts...) avec une attention particulière sur les préjugés liés au genre (métiers considérés comme « masculins » ou « féminins »). Le parcours est composé à la fois de moments de suivi individuel et de temps d'échanges collectifs.

Dans un premier temps, on accueille les jeunes afin de cerner leurs attentes. Un accompagnement et suivi individuel permettent de définir leur projet professionnel et de les informer des différents dispositifs d'aide à la recherche d'emploi pour qu'ils puissent s'en saisir. Des ateliers thématiques collectifs permettent aux jeunes de se retrouver entre eux mais également de s'outiller en matière de recherche d'emploi. Pour ceux qui le souhaitent, un fonds leur permet de financer leur permis de conduire, des pistes leur sont fournies afin qu'ils acquièrent compétences linguistiques (en Europe via Erasmus+, SVE ou à l'international à travers les VIA, VIE, SVI, Service civique à l'international....)..



*Atelier « Valorisation des compétences professionnelles  
à travers le théâtre*

Ainsi comme le montrent les trois exemples d'actions présentés dans cet article, le Grdr développe un accompagnement multidimensionnel auprès des immigré(e)s intégrant les différents freins d'accès aux droits communs. Une réflexion et une action sur d'autres frontières « symboliques » restent à explorer

## LU, VU ET ENTENDU

Par Michel Colin de Verdière,

Membre du conseil d'administration

### Lu pour vous



En toile de fond de notre réflexion collective il faut faire une place particulière au livre-clé d'**Amin Maalouf, Les identités meurtrières**. Paru chez Grasset en 1998, il a été abondamment commenté et analysé. Lire notamment Circé Krouch-Guilhem dans son excellente analyse de février 2007 dans la [Plume francophone](#).



### « Manière de voir » 152, avril - mai 2017 Le Monde diplomatique

Tous les pays abritent des minorités ethniques, religieuses, régionales ou linguistiques, des populations indigènes ou des immigrants. Perçue comme une richesse ou comme une menace, cette diversité s'accompagne souvent d'inégalités. Comment les pouvoirs publics y font-ils face ? Cette livraison de « Manière de voir » explore les politiques mises en place pour organiser la cohabitation, en s'attachant particulièrement au prétendu « modèle français d'intégration ». Ce numéro traite notamment de **la question des castes dans le monde**.

### Vu pour vous



Diversité linguistique -  
Multilinguisme : pourquoi et  
comment le promouvoir ?

<https://youtu.be/VWvnjGi0vx8>

Un vibrant plaidoyer pour la diversité des langues produit par la Francophonie

### Entendu pour vous sur RFI



**Souleymane Bachir Diagne (philosophe): «Des langues africaines, d'écriture et modernisées»**

<http://www.rfi.fr/emission/20170205-souleymane-bachir-diagne-professeur-universite-columbia-langues-africaines>

## ASSEMBLEE GENERALE DU GRDR

*L'assemblée Générale du Grdr aura lieu le samedi 24 juin prochain de 14h30 à 18h00 au Musée Nationale de l'Histoire de l'Immigration (293, avenue Daumesnil 75012 Paris).*

**Adhérents du Grdr, cette AG est la vôtre ! Nous avons besoin de vous !  
Le conseil d'administration et les salariés vous attendent pour partager un moment d'échange convivial !**

Tous les documents préparatoires [sont disponibles sur notre site !](#)

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation à l'adresse mail [grdr@grdr.org](mailto:grdr@grdr.org). Si vous ne pouvez pas venir, pensez à nous envoyer vos pouvoirs !

